

CR de la commission Propreté de l'UCIL du 08/04/21

Cette commission s'est réactivée au sein de l'UCIL avec pour objectif, faire le tour actuel des questions de propreté dans la Métropole et faire des propositions pour améliorer la situation.

Point abordés :

- Les encombrants
- Le problème des mégots
- Nettoyage des rues

Les encombrants

Toutes les Métropoles en France ont mis en place un service de collecte gratuit des encombrants sauf la Métropole de Lyon pour laquelle ce sont les habitants eux-mêmes qui doivent se débrouiller et se charger du transport.

Ce qui conduit souvent les habitants à poser les encombrants sur le trottoir et dans ce cas c'est un service de la Métropole qui les débarrasse.

L'UCIL va demander la mise en place de ce service qui, d'une certaine manière et par défaut existe puisque c'est finalement la Métropole qui déjà évacue les encombrants abandonnés

Il reste malgré tout la destination ultime de ces encombrants. Bien souvent, ils finissent, sans valorisation, dans les deux déchèrges à ciel ouvert de la région : Satolas et Roche la Molière.

L'UCIL proposera

- D'une part que soit mis en place des filières de traitement de ces encombrants
- D'autre part de proposer aux associations comme Emmaüs, NDSA, Ressourcerie et d'autres qui remettent en état les encombrants électroménager ou mobilier, et les revendent dans la précarité

Les mégots

C'est une source de pollution des plus importantes. Par exemple la collecte des feuilles ne peut être valorisée en compost du fait des mégots qui sont collectés en même temps.

Si dans certains lieux on trouve bien des cendriers (table extérieur des cafés) le domaine public n'en propose pas. C'est bien évidemment un problème comportemental. Par exemple, un des lieux où se concentrent les mégots sont les croisements et les feux rouges... !!!!

Il existe des équipements qui permettent de récupérer tous les déchets et donc les mégots. Ce sont les « gloutons » mais ils ne sont pas nombreux et leur utilisation est complexe (charge batterie limitée, lieu spécifique pour la décharge...)

L'UCIL va voir avec la Métropole quels moyens et incitation mettre en place

Nettoyage des rues.

Il y a quelques années, le nettoyage était basé sur la périodicité en fonction des rues, de leur situation et de leur utilisation entre 1 fois par semaine et 13 fois (2 fois par jour)

Aujourd'hui le nettoyage est basé sur deux principes

- Nettoyage selon l'intensité d'utilisation de la rue (proximité des collèges, rue commerçantes,...)
- Vérification du nettoyage (à la fois de la bonne réalisation du nettoyage mais aussi des besoins qui peuvent apparaître)
 - o Par le cantonnier qui doit fournir un rapport quotidien sur le secteur sur lequel il intervient
 - o Par l'agent de maîtrise qui effectue un contrôle à la fois du travail effectué et de l'état de la rue

Ce système ne fonctionne pas vraiment.

Ce problème est amplifié dans les secteurs qui dépendent de plusieurs propriétaires pour lesquels il y a un manque de coordination. Par exemple Laurent Bonnevey avec les secteurs appartenant à la Métropole, à la ville, au Sytral..... Des essais sont en cours à la Duchère pour coordonner le nettoyage.

Un rappel :

Pour signaler un problème sur l'espace public

Contactez le **service GRECO (Gestion des Réclamations Communautaires)**

Centre d'information et de contact :

Au **04 78 63 40 00**,

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.